

S.I.R.D.

135, rue de l'Industrie 38170 SEYSSINET-PARISET

tél: 04.76.21.85.26 fax: 04.76.49.03.79

N/Réf : DELCOM **14 - 07**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Du Comité Syndical du 30 mai 2007

Le trente mai mille sept à dix-huit heures, le Comité du SIVOM, dûment convoqué s'est réuni au complexe sportif Aristide Bergès de Seyssinet-Pariset, sous la présidence de Monsieur Marcel REPELLIN, Maire de Seyssinet-Pariset

Date de convocation: 25 avril 2007

Présents: Michel BAFFERT(2), Yves CONTRERAS, Jérome MERLE(2°), Marcel REPELLIN, Jeanine CARRIER, Guy EYBERT-GUILLON, CARREL René, Fernand ARNEODO, Marie-agnès SUCHEL Amédée MATRAIRE,

Absents excusés : Christian COIGNE, Jacqueline CHAPUIS, , Guy JULLIEN, Yannick BOULARD, Laurent DUCLOT, Jacques GAUTHIER , Denis ROUX, Pierre BELLOC, Martine BROUZET

Président de séance : Marcel REPELLIN

Secrétaire de Séance : Yves CONTRERAS

Rappel du quorum: 10

Objet: ETABLISSEMENTS SPORTIFS

Restructuration de la salle Belledonne, complexe sportif Aristide Bergès à Seyssinet-Pariset. Autorisation donnée au Président pour déposer le permis de démolir et le permis de construire

Rapporteur: Michel BAFFERT

DELCOM 14-07

Le Vice-président expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L5211-2 et L2122-21

Vu l'historique du projet de restructuration de la salle Belledonne résumé dans le tableau ci-dessous

Dates de la délibération	Objet
7 décembre 2005	Validation du principe de restructuration
7 décembre 2005	Validation du programme
7 décembre 2005	Validation de la procédure de concours et de la composition du jury de concours
8 février 2006	Définition du dossier de concours
8 février 2006	Lancement de la publicité pour la consultation
25 octobre 2006	Choix du lauréat
6 décembre 2006	Définition de la maîtrise d'œuvre et signature du
	marché
28 mars 2007	Validation de l'élément APS

Considérant que les travaux nécessitent une demande de permis de démolir et une demande de permis de construire auprès de Monsieur le Maire de Seyssinet-Pariset,

Il est demandé au comité syndical d'autoriser Monsieur le Président à déposer les demandes de permis de démolir et de permis de construire pour la restructuration de la salle Belledonne du complexe sportif Aristide Bergès.

Après débat, le comité syndical :

- ✓ AUTORISE Monsieur le Président à déposer les demandes de permis de démolir et de permis de construire pour la restructuration de la salle Belledonne du complexe sportif Aristide Bergès à Seyssinet-Pariset
- ✓ AUTORISE Monsieur le Président à signer ces demandes de permis et toute autre pièce nécessaire pour la bonne marche de ce dossier.

CONCLUSIONS ADOPTEES A L'UNANIMITE

Ainsi fait, les jour, mois et an susdits Conforme au registre

Fait à Seyssinet-Pariset, le 31 mai 2007

Le Président, Marcel REPELLIN